Le Petit Essarteur

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Bulletin municipal trimestriel | MAI 2022 | N°30

Départ en retraite après plus de 20 ans de service

> Zoom sur le départ en retraite de Gérard DEFREMONT.p.2

> En avant pour le fleurissement – p.3

> Dossier : une commune à votre service– p. 6

> Nouveauté : Petit Quiz essartois # 1 – p.8

Edito du Maire

Chères Essartoises, Chers Essartois,

L'année 2022 est synonyme de respiration. Les manifestations reprennent. L'agenda se remplit. **Les évènements se succèdent avec à chaque fois ce réel plaisir de retrouver les joies de la convivialité, du partage et des échanges.** Merci aux bénévoles d'être au rendez-vous après deux années de crise. Il faut toutefois être vigilants. Les bénévoles se fatiguent au fil des années et il apparait nécessaire que les jeunes générations s'impliquent davantage pour reprendre le flambeau le moment venu.

Je souhaite de tout cœur que l'ambiance qui règne au sein de notre commune depuis tant d'années perdure. Elle est le fruit de notre histoire et symbolise le vivre ensemble au cœur de notre village.

A très vite notamment pour la **26ème brocante vide-greniers** qui comporte une nouveauté pour cette édition 2022 : un marché de producteurs locaux !

Votre Maire, **Cyril LAURENT**

Edition

Le Petit Essarteur n°30 – MAI 2022

Directeur de publication : Cyril LAURENT, Maire

Crédit photos : Mairie de Les Essarts le Vicomte – Photo de couverture : Mlle GEERAERTS

Imprimerie : Reims Copie – 90 exemplaires

Distribution : Marcel VERRIER, agent communal

ECHOS DU CONSEIL…

> SEANCE du 25 janvier 2022

1°) Mise à disposition des salles aux associations :
Le conseil a validé le principe d'une mise à disposition des salles communales au profit des 4 associations communales.

2°) Travaux de réparation des accotements de la rue des Madériaux:
Le conseil a décidé de retenir l'entreprise SARL CATOLICOT afin de réaliser la création d'une aire de stationnement sur une longueur de 24m. Les riverains ont participé à hauteur de 50% du coût total HT (900€) soit 450€ répartis entre les 2 riverains concernés.

3°) Plan de financement pour l'aire de jeux :
Le conseil a approuvé un plan de financement de 17.160€ TTC avec demandes de subvention auprès de l'Etat (2.860€) et la région Grand Est (1.430€) soit un reste à charge de 10.524€ pour la commune.

4°) Acquisition d'une remorque :
Le conseil a décidé l'achat d'une remorque pour 500€ chez « A Labonne brocante » à VILLIERS-ST-GEORGES.

> SEANCE du 23 mars 2022

1°) Emprunt à taux 0 pour l'acquisition du tracteur tondeuse :
Une seconde délibération a été prise pour respecter le modèle souhaité par le crédit agricole.

> SEANCE du 05 avril 2022

Cette séance a été consacrée au vote du compte administratif et du budget primitif 2022 ainsi qu'à la validation des investissements à réaliser en 2022. **Une présentation plus approfondie de ce budget 2022 sera effectuée dans le prochain numéro du bulletin municipal** (n°31 – juillet 2022).

ZOOM SUR… Le départ en retraite de Gérard DEFREMONT

Gérard DEFREMONT a fait son entrée dans le personnel communal le **1er janvier 2002** en qualité d'agent. Tout au long de ces années, Gérard a eu à cœur d'assurer ses missions du mieux qu'il le pouvait. Il a parcouru des centaines voire des milliers de km sur le tracteur tondeuse ou avec le tracteur équipé d'une épareuse.

Le samedi 21 mai, le Maire, entouré de son 1er adjoint, de conseillers municipaux et de notre secrétaire de mairie **ont souhaité offrir un cadeau au nom de la commune à Gérard pour son départ en retraite**. Le Maire mais également Philippe ROLLET, Maire honoraire, ont pu remercier Gérard pour toutes ces années passées au service de la commune. Nous lui souhaitons une excellente retraite aux côtés de sa famille et ses proches.

1er janvier 2002 : Arrivée au sein de la commune. Gérard est alors employé par la commune de BOUCHY-ST-GENEST, celle de LES ESSARTS LE VICOMTE et l'AFR de BOUCHY.

1er mars 2022 : Départ en retraite

ACTUALITES…

> En avant pour le fleurissement !

Le 14 mai dernier, après plus de 2 ans sans opération, la campagne fleurissement a été officiellement lancée à l'échelle communale. Ce n'est pas moins d'**une quinzaine de bénévoles qui ont été mobilisés** pour l'occasion afin de planter les fleurs sur les différents sites. Après une matinée de dur labeur, ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité dans le cadre du désormais **traditionnel repas de l'équipe fleurissement !** Barbecue, salades fraiches, boissons rafraichissantes pour le plaisir de tous. Des moments comme on les aime. 😊

> Une rando placée sous les signes de la convivialité et de la générosité

9h… quelques minutes avant le top départ pour cette 6ème édition de la randonnée municipale seulement 3 personnes présentes... En quelques minutes, le reste de la troupe a fait son apparition. Ce sont un peu **plus de 45 participants** qui ont finalement parcouru les 8,5km concoctés par Jean-Baptiste BROCHOT. Cette randonnée fut l'occasion de récolter des dons au profit de la Ligue contre le cancer. **Ce sont ainsi 390€ qui ont pu être versés à cette structure.** Merci aux bénévoles impliqués dans l'organisation ainsi qu'aux généreux donateurs.

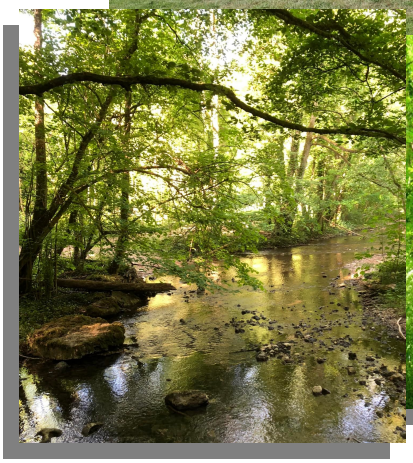

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

ACTUALITES…

> La fête de la St Michel va faire son grand retour en septembre !

La commission fête patronale n°1 s'est réunie le mercredi 25 mai dernier. Près de 15 personnes présentes pour évoquer l'organisation de la prochain Fête de la St Michel qui aura lieu le **SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 à partir de 15h30. Réservez dès à présent cette date !** Au programme : repas du comité des fêtes, structure gonflable, jeux de bois, bal dans la salle des fêtes, tour en calèche, crêpes, danse country, stand de l'association Musiqu'Essarts-51… Nous comptons sur votre présence.

Fête de la St Michel

Le Vivre ensemble au cœur de notre territoire

Les commissaires en pleine réflexion sur la prochaine édition de la Fête de la St Michel

> Un repas de printemps

Le comité des fêtes des jeunes essartois a organisé **le 1er repas de printemps depuis la crise sanitaire** le samedi 26 mars midi. Une trentaine de personnes ont pu profiter d'un repas concocté par les bénévoles notamment une excellente blanquette de veau accompagnée de riz suivi, en dessert, d'un énorme macaron au chocolat agrémenté d'une boule de glace.

> Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai a rassemblé près de 40 personnes. Après lecture du discours du secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants, direction la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

> Résultats élection présidentielle 2022

Vous trouverez ci-dessous les résultats du **2nd tour** de l'élection présidentielle 2022 pour notre commune.

CANDIDAT	SCORE
Marine LE PEN Rassemblement national	56,18 % 50
Emmanuel MACRON La République en marche	43,82 % 39

122 inscrits
Participation : 79,51 %
Votes blancs : 6,19 %
Votes nuls : 2,06 %

ACTUALITES…

> La fête des voisins 2022 bat son plein !

L'édition 2022 de la fête des voisins organisée par le comité des fêtes des jeunes essartois a rassemblé près d'une quarantaine de villageois dans la bonne humeur. Les Hollandais ont pu nous faire découvrir des brochettes assaisonnées à la hollandaise !

> Lifting pour le marquage au sol près du groupe scolaire « Le Cèdre »

Des travaux de peinture ont été réalisés courant mai à proximité de l'école avec la création d'un passage piéton, le rafraichissement des cédez le passage, du couloir du bus mais également l'ajout de mention « ZONE 30 – ECOLE » aux entrées de la zone 30 qui n'est pas toujours respectée… L'entreprise Signature a réalisé la prestation pour **un coût total de 2.330,50 € HT.**

> Rénovation des marches du monument aux morts

L'entreprise E.P.S.M. a rénové les marches du monument aux morts. Décapage, nettoyage et peinture pour redonner un peu de fraicheur à ces marches qui n'avaient pas été peintes depuis plusieurs années. **Le cout total de cette opération s'élève à 540€ HT.**

> L'antenne relais est en service!

La station-relais du dispositif 'New Deal DCC' de notre commune est opérationnelle en 3G (900Mhz) et 4G (700/800Mhz) **depuis le 29/05/2022 pour les opérateurs Free Mobile, Orange et SFR.**
Pour le service mobile de l'opérateur Bouygues Telecom, nous sommes en attente des fichiers de configuration qui devraient nous être transmis dans les prochains jours.

Marne
LE DÉPARTEMENT

RETOUR EN IMAGES SUR…

>> La cérémonie de naturalisation de M. et Mme GANGE

M. le Maire a été convié à **la cérémonie de naturalisation organisée en Sous-Préfecture d'Epernay le 8 mars 2022.** Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue à deux essartois dans la communauté nationale aux côtés de Mme Emmanuelle GUENOT, sous-préfète de l'arrondissement d'Epernay. Toutes nos félicitations à eux ! 😊

Une commune à votre service **DOSSIER**

La commune met en place de nombreux services…

1. Deux salles à louer

La commune met en location 2 salles municipales à savoir la **salle des fêtes** d'une superficie de 90m2 avec espace réchauffe, sanitaires et hall d'entrée ainsi que la **salle du conseil** pour les réunions en plus petit comité d'une superficie de 45 m2.

SALLE DE REUNIONS - MAIRIE

Durée	Tarifs hab. + ext.
½ journée	30 €
Journée	50 €

SALLE DES FETES – Période estivale

Durée	Tarifs hab.
½ journée	50 €
Journée	90 €
Week-end	130 €

Pour les deuils, la commune met à disposition la salle gratuitement pour les habitants de la commune. Pour les extérieurs, la ½ journée est facturée 50€.

2. Des tables et des bancs à disposition

La commune met à disposition GRATUITEMENT des tables et des bancs pour les habitants de la commune qui le désirent (anniversaire, fête..). Il suffit de faire la demande en Mairie.

3. Des aides pour les activités extrascolaires

En 2020, le conseil municipal a décidé de mettre en place une aide financière au profit des familles qui ont des enfants qui participent à des activités extrascolaires (piano, danse,…). La commune prend en charge **15% du coût total annuel dans la limite de 50€**. Valable une fois par an (ou année scolaire) et uniquement pour les moins de 18 ans. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

4. Des aides pour les voyages scolaires

Depuis longue date, la commune accompagne financièrement les familles des enfants partant en séjour ou voyage scolaire. **Pour les primaires**, c'est 50% du reste à charge de la famille après prise en charge de la CCSSOM (75%) et dans la limite de 150€. **Pour le collège**, forfait de 75€ tout comme **les lycéens**. Renseignements auprès du secrétariat de mairie

5. Une décharge municipale

La commune dispose sur son territoire d'une décharge municipale située sur le site de la fosse aux Pelletiers. Ce site est accessible **uniquement sur autorisation du Maire** (il communiquera le code qui change régulièrement) et **exclusivement pour les dépôts de déchets inertes** (gravats, pierres, terre, cailloux…). Les gros déchets verts peuvent être acceptés à titre exceptionnel (particulièrement pour les gros volumes).

RETROSPECTIVE

Retour dans le passé essartois

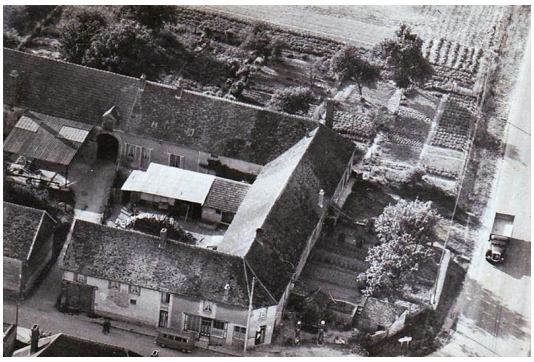

Petit retour en arrière au niveau de **l'ancien café de la commune** dont le dernier propriétaire n'était autre que Jeanine DIGUET. Un commerce qu'elle a repris en 1978 et qu'elle n'a eu de cesse de moderniser jusqu'à son départ en retraite et la fermeture de l'établissement en 2015. **Bar, tabac, gazole/essence, snack**… cet établissement a constitué **un lieu de rencontres privilégié sur notre secteur pendant de très nombreuses années.**

ACTUALITES…

> Philippe LAURENT assurera dorénavant l'entretien de la commune

Suite au départ en retraite de Gérard, notre ancien cantonnier, le conseil a fait le choix de recourir à un prestataire extérieur et de ne pas recruter un nouvel employé communal. C'est **Philippe LAURENT, bien connu des essartoises et essartois, qui assure donc l'entretien de la commune depuis le 1er mars dernier.** Vous avez déjà eu l'occasion de le voir parcourir notre commune sur le nouveau tracteur ou muni de la débroussailleuse. **Nous souhaitons donc à Philippe la bienvenue dans l'équipe municipale** en charge de mettre en valeur notre belle commune et surtout bon courage pour ces nouvelles missions. Nous lui faisons entièrement confiance.

> Un nouveau tracteur pour la commune

L'ancien tracteur vieillissant a été revendu 1.000€ à un particulier. Ne répondant pas aux normes de sécurité pour circuler sur la route, la commune a pris la décision d'acheter un nouveau tracteur plus adapté aux travaux communaux. Un **prêt à taux 0 de 15.000€** a été contracté auprès du Crédit agricole sur une durée de 4 ans pour financer cette acquisition.

> Une aire de jeux pour l'été 2022 !

L'aire de jeux tant attendue devrait faire son arrivée **avant le 1er juillet prochain**. Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise Adrien TISSERAND, paysagiste à La Noue. **Le coût total de cette opération de terrassement s'élève à + 3.370€ HT.**

> Des travaux de raccordement électrique pour le bâtiment communal

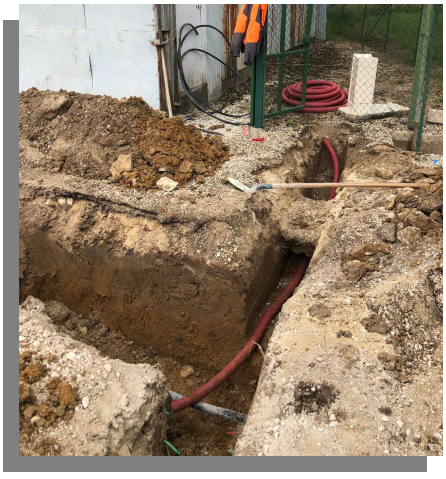

ENEDIS a procédé au raccordement électrique de notre bâtiment municipal. Coût de l'opération **un peu plus de 1.109€ HT.** Objectif : bénéficier de l'électricité dans le bâtiment mais aussi éclairer le site éco propreté la nuit pour le confort des usagers.

L'AGENDA TRIMESTRIEL

Dates communiquées sous réserve d'éventuels changements de dernières minutes ! Liste non exhaustive.

> AVRIL

MARDI 05 AVRIL – 20h
icipal n°3 consacré au vote du budget 2022

> MAI

MERCREDI 25 MAI
Commission fête patronale n°1 – 19h – Salle du conseil - Mairie

VENDREDI 27 MAI
Fête des voisins – Place de la Mairie – à partir de 18h30

> JUIN

DIMANCHE 12 JUIN
1er tour élections législatives

DIMANCHE 19 JUIN
2ème tour élections législatives

DIMANCHE 26 JUIN
26ème Brocante Vide-Greniers et marché producteurs locaux

A VOTRE SERVICE…

PERMANENCES DU MAIRE

TOUS LES SAMEDIS

17H00 à 18H30 sans RDV

Possibilité de prendre **rendez-vous** par SMS au 06.83.22.10.11 ou auprès du secrétariat de Mairie

HORAIRES MAIRIE

MARDIS
15h30 – 18h30
et
SAMEDIS
17h00 – 18h30

CONTACTS

Par courrier…
Mairie - 3, rue de Bouchy
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE

Par courriel…
commune-essarts-vicomte@orange.fr

Par téléphone…
03.26.80.42.24 – Maire : 06.83.22.10.11

Sur le site internet…
www.les-essarts-le-vicomte.fr

PETIT QUIZ ESSARTOIS # 1

1/ Il est le St Patron de la commune.

2/ Il a été élu Maire en 1989. Qui est-ce ?

3/ Le jardin public communal porte son nom.

FACEBOOK

1.307 J'aime

Rejoignez nous et partagez !

A faire…

FONDATION DU PATRIMOINE

Don pour la rénovation de l'Eglise St Michel

N'hésitez pas à faire un don pour la rénovation de notre église St Michel.

Pour 50€, le coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu est de 17€. Pour 200€, 68€ ou encore pour 500€, 170€.

LES CHIFFRES CLES

390,00€
Dons récoltés pour la Ligue contre le cancer lors de la randonnée

50
Nombre de participants à la randonnée municipale de mai 2022

29
Le 29 mai 2022, l'antenne relais a été mise en service

+640 €
Coût de la rénovation des marches du Monument aux morts de la commune

Retrouvez toutes les informations municipales
sur le site internet de la commune :
www.les-essarts-le-vicomte.fr

La **Communauté de Communes** reste à votre écoute :
> Eau potable : **03.26.42.52.33**
> Déchets ménagers : **06.72.34.71.21**
> Médiathèque d'Esternay : **03.26.80.34.18**